

Code du conseiller

Certification du pays de résidence aux fins de l'impôt pour un contribuable non-résident

Cette information est requise afin de déterminer l'identité du compte et son admissibilité aux avantages de convention fiscale énumérés dans la Partie XIII de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada)

Numéro de compte	Numéro de compte
Numéro de compte	Numéro de compte

A Identification du contribuable non-résident			
Nom de la personne physique ou morale du contribuable non-résident			
Adresse de résidence permanente (rue, app. ou bureau, ou route rurale). N'inscrivez pas de boîte postale ou l'adresse du représentant du contribuable non-résident			
Ville	Province ou État	Code postal	Pays de résidence aux fins de l'impôt
Adresse postale (si différente de l'adresse de résidence)			
Ville	Province ou État	Code postal	Pays
B Type de contribuable non-résident Cochez le type approprié de contribuable non-résident et fournissez le numéro d'identification aux fins de l'impôt du pays de résidence* ainsi que celui utilisé au Canada, le cas échéant.			
<input type="checkbox"/> Personne physique - Inscrivez le numéro d'identification de personne physique		<input type="checkbox"/> Entreprise - Inscrivez le numéro d'entreprise	
<input type="checkbox"/> Fiducie - Inscrivez le numéro d'identification de fiducie		<input type="checkbox"/> Société en nom collectif - Inscrivez le numéro d'identification de société en nom collectif	
C Attestation et engagement			
<ul style="list-style-type: none"> J'atteste que les renseignements fournis dans ce formulaire sont exacts et complets. J'atteste que la personne physique ou morale du contribuable non-résident nommée ci-dessus est le propriétaire véritable de tous les revenus dans les comptes énumérés et visés par ce formulaire. J'atteste qu'en autant que je sache, que le contribuable non-résident a droit aux avantages de la convention fiscale conclue entre le Canada et le pays de résidence aux fins de l'impôt indiqué ci-dessus. Je m'engage à informer immédiatement Scotia iTRADE de tout changement des renseignements que contient ce formulaire. Le contribuable non-résident s'engage à dédommager intégralement et à dégager Scotia iTRADE de toute responsabilité advenant que l'impôt retenu en vertu de la présente soit insuffisant. <p>Note : Cette section doit être remplie et signée par :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le contribuable non-résident (pour les personnes physiques) Un dirigeant autorisé (pour les entreprises) Le fiduciaire, l'exécuteur ou l'administrateur (pour les fiducies) L'associé autorisé (pour les sociétés en nom collectif) 			
Signature du contribuable non-résident ou de la personne autorisée			Date (jj-mm-aaaa)
<p>Changement de situation</p> <p>Si un changement de situation rend toute information que contient ce formulaire incorrecte, y compris si l'adresse postale est maintenant dans un nouveau pays, veuillez en aviser immédiatement Scotia iTRADE et en remplir un nouveau.</p> <p>Information et directives pour le contribuable non-résident</p> <p>*Inscrivez le numéro d'identification aux fins de l'impôt du pays de résidence ainsi que celui utilisé au Canada le cas échéant. Pour les personnes physiques qui résident aux États-Unis, il s'agit du numéro de sécurité sociale.</p> <p>Date d'expiration - Aux fins de retenue d'impôt de la Partie XIII, cette déclaration expire à la plus rapprochée des deux dates suivantes : la date à laquelle change l'admissibilité du contribuable aux avantages de convention fiscale ou trois ans après la fin de l'année civile où ce formulaire a été signé.</p> <p>Si vous désirez établir le taux de retenue d'impôt approprié pour votre pays de résidence, consultez le http://www.fin.gc.ca/treaties-conventions/in_force--fra.asp</p> <p>Si le formulaire dûment rempli et signé n'est pas reçu dans les trente jours suivant la fin de l'année civile, nous sommes tenus en vertu de la Partie XIII de la LIR (Canada) de retenir un impôt de 25 % sur votre compte.</p>			